

Espaces verts du village = zéro produit phytosanitaire

Thierry Micat est le responsable de l'entretien des espaces communaux de notre village,

nous l'avons interviewé pour connaître ses méthodes de travail :

- **Quels sont les produits que vous utilisez ?**

Depuis 2008, date de mon arrivée sur la commune, je n'ai utilisé que 25 cl de produits phytosanitaire la première année ; depuis plus rien. J'ai conscience et suis sensibilisé aux risques pour la santé et l'environnement. De plus, il y a des niveaux de risque élevés de pollution par ces produits sur notre commune, par la proximité de cours d'eau, de fossés, de bassins de rétention, de zones perméables (transfert vers le milieu aquatique par ruissellement), et les zones à forte fréquentation humaine, proximité d'enfants (école et crèche). J'ai donc mis en place des techniques alternatives au désherbage chimique afin de préserver notre environnement.

- **Vous êtes donc un précurseur du « zéro-phyto », le gouvernement vient de voter un projet pour les collectivités publiques, de quoi s'agit-il ?**

Il s'agit du projet de loi sur la biodiversité ; le gouvernement par amendement vient d'avancer du 1^{er} janvier 2020 **au 1 mai 2016 l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités publiques**. L'adoption de cette modification, par la commission du développement durable de l'Assemblée nationale, date du 26 juin dernier. Aujourd'hui, on estime à environ 800 tonnes/an la quantité de produits phytosanitaires déversés par les collectivités publiques. **Effectivement, nous sommes en avance sur le village, puisque depuis fin 2008, nous n'avons utilisé aucune substance phytopharmaceutique.**

- **Quelle est la surface sur laquelle vous intervenez et quelles sont les méthodes alternatives que vous employez ?**

35 espaces verts sont à gérer sur la commune ce qui représente **41 120 m²**. Selon les périodes de l'année, avec mon collègue, nous assurons la tonte (tondeuse, rotofil et des outils de désherbage manuel), le souffleur, le ramasse-feuilles. Nous paillons les végétaux soit avec du paillage minéral (pouzzolane, graviers) soit avec du broyat (copeaux de bois d'élagages). Ainsi nous utilisons ce que la nature nous offre. Cette méthode évite la repousse trop rapide des herbes folles, nous permet de les arracher beaucoup plus facilement et améliore le sol en nourrissant les plantes. Grâce à ce paillage végétal, nous maîtrisons également les arrosages. Depuis mon arrivée sur la commune, les seuls litres d'eau utilisés

sont ceux des végétaux qui viennent d'être plantés, ensuite grâce au broyat mis aux pieds qui permet de garder l'humidité ils se débrouillent.

Il faut reconnaître que nous subissons parfois quelques remarques lorsque nous laissons pousser l'herbe. Mais l'utilisation de désherbants entraîne la prolifération de variétés d'herbes qui deviennent résistantes, c'est un engrenage. Alors, nous optimisons en réalisant de la gestion différenciée selon les usages : ne pas tondre là où on ne marche pas, tondre moins ras, semer des jachères fleuries et laisser les plantes sécher puis monter en graines afin qu'elles se ressèment. En effet, la commune achète des graines, nous préparons la terre, nous semons, et malheureusement nous sommes parfois contraints de tondre avant l'arrivée des graines. Il s'agirait juste de respecter le cycle naturel de la plante pour en obtenir les bienfaits en retour.

- **Concernant les ravageurs, comment faites-vous pour être informé et comment les traitez-vous ?**

Je suis en relation avec des organismes « lanceurs d'alertes sanitaires » en cas de ravageurs identifiés sur le végétal. Et je participe régulièrement à des réunions d'informations, avec des bulletins de santé du végétal de notre région, ainsi que des conseils sur les méthodes à appliquer pour lutter contre les attaques de nuisibles sans utiliser de produits chimiques. Dernier exemple en date : la Pyrale du buis.

Autre exemple, ces organismes nous préviennent en temps réel, sur l'envol des papillons de la processionnaire du pin. Des individus sont piégés sur des sites d'observation et les observateurs arrivent à déterminer la direction que prennent les papillons puis nous informent du nombre de semaines avant leur arrivée, afin que nous installions les pièges. Exactement, comme ceux des deux pins à l'entrée de la Grande rue de la Mairie (côté route des Pyrénées).

Il faut également savoir que chaque personne disposant d'un espace vert se doit d'avertir la mairie en cas d'attaque de ravageurs.

- **Quelles sont vos actions en cours ?**

Avec les enfants de l'école communale (durant les heures de TAP -Temps d'Activité Périscolaire-) nous avons bâti un hôtel à insectes. Dans le but de préserver la biodiversité et d'offrir un abri hivernal pour les insectes. Il sera placé prochainement dans le village avec une orientation plein sud. Cela permet de sensibiliser les enfants aux avantages de la préservation des écosystèmes. Les hôtels à insectes leur permettent de découvrir les insectes bienfaiteurs, qui sont des ennemis naturels de certains ravageurs de nos arbres fruitiers, de nos potagers ou de nos fleurs, tels que les chrysopes, les syrphes, les forficules (appelés perce-oreilles) et autres carabes. En connaissant mieux son environnement on le préserve mieux.

Pour en savoir plus sur les méthodes naturelles de jardinage, le Ministère de l'Ecologie à éditer un fascicule : Guide pour jardiner + nature. *Bon pour votre santé, bon pour votre jardin.*